

Parution des baromètres Vie Apprenti (BVA) et Vie Entreprise (BVE) des artisans du bâtiment

L'apprentissage dans le bâtiment : quels constats sur l'apprentissage en 2024 ?

Paris, le 13 mai 2024 – Les résultats de la dernière édition des Baromètres Vie Apprenti (BVA) et Vie Entreprise (BVE) conçus en partenariat avec la CAPEB et le CCCA-BTP, confirment l'engagement des artisans du bâtiment en matière de transmission des compétences et de formation des jeunes générations.

Engagement des entreprises artisanales dans la formation des jeunes

Le baromètre révèle que près de 9 entreprises artisanales du bâtiment sur 10, qui accueillent déjà un jeune en apprentissage, seraient prêtes à former un nouvel apprenti. Ce chiffre démontre une démarche qui s'inscrit dans une volonté plus large de pérenniser le modèle de l'entreprise artisanale et de former une main-d'œuvre qualifiée, capable de répondre aux enjeux actuels du secteur tels que la transition écologique, la numérisation et la performance environnementale.

Les apprentis de l'artisanat du bâtiment mobilisés pour la transition environnementale

Les chiffres dévoilent que 75,3 % des entreprises artisanales du bâtiment estiment que les générations d'apprentis formées aujourd'hui apporteront les innovations dont le secteur a besoin. Du côté des apprentis formés par une entreprise artisanale, ils sont 75,4 % à considérer qu'il revient à leur génération de promouvoir la protection de l'environnement dans le secteur.

L'apprentissage : une voie d'excellence dans le bâtiment

90,1 % des apprentis formés dans des entreprises artisanales du bâtiment déclarent que l'apprentissage a répondu à leurs attentes. En effet l'apprentissage permet d'accéder à un métier qualifié et reconnu qui offre la possibilité d'entrer dans la vie active avec un salaire attractif. Le baromètre démontre également une amélioration significative des liens entre les apprentis, leur CFA et l'entreprise. 54,6 % des maîtres d'apprentissage font un point d'étape avec l'apprenti sur son travail en entreprise à chaque fois qu'il revient du CFA. Ces échanges permettent d'optimiser les conditions d'apprentissage des apprentis.

Ces résultats témoignent de l'importance cruciale de l'apprentissage dans le secteur du bâtiment, non seulement en tant que voie d'insertion durable dans l'emploi, mais également comme levier de développement pour les entreprises artisanales.

« Il apparaît clairement que l'apprentissage est une réponse aux défis du Bâtiment, tant en ce qui concerne l'innovation que l'environnement, enjeux que les artisans partagent largement avec leurs apprentis et qui contribuent certainement à l'attractivité de nos métiers. » - Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.

[Télécharger le baromètre « L'apprentissage dans le bâtiment par ceux qui le vivent »](#)

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises à ce jour).

- 621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 518 599 salariés, soit 47 % des salariés
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

Contact presse

Albertine MINART, chargée des relations presse, CAPEB : a.minart@capeb.fr - 01 53 60 50 84